



# Archives et Patrimoine

LETTRE N°20 2ème trimestre 2024

*Les Amis des Archives Départementales*

*35, rue F.-de-Vaux de Foletier La Rochelle*

[amisdesarchives17@gmail.com](mailto:amisdesarchives17@gmail.com) --- [www.amisdesarchives17.fr](http://www.amisdesarchives17.fr)

## A propos d'un don



Le 3 avril dernier, j'ai eu la grande satisfaction de faire don au département de la Charente-Maritime, au nom de notre association, d'un document daté du 15 août 1627 destiné à être déposé aux Archives départementales, pour y être conservé et mis à la disposition des historiens travaillant sur le siège de La Rochelle. Il s'agit, selon la description qui en est faite dans le courrier précité, d'une « *lettre autographe de Louis de Marillac, maréchal de camp dans l'armée royale, à Urbain de Maillé, marquis de Brézé, maréchal de camp du gouverneur de Brouage, relative au blocus du port de La Rochelle et à la stratégie à mettre en place pour empêcher les vaisseaux anglais de remonter la Seudre pour s'approvisionner en vivres* ». L'entrée de cette lettre dans les fonds des Archives départementales est particulièrement bienvenue à l'approche des manifestations qui ne manqueront pas d'être organisées à l'occasion du cinquième centenaire du grand siège.

Merci au personnel des Archives, qui a repéré la mise en vente de cette pièce et qui, en alertant notre association, lui a permis de concrétiser ce qui constitue sa raison d'être : aider le service public des Archives départementales à remplir sa mission. L'enrichissement des fonds des Archives départementales n'est pas la contribution la plus fréquente de notre association à l'accomplissement de son objet social.

Notre Assemblée générale du 26 mars a été l'occasion de faire le point de nos activités durant l'exercice 2022-2023 et de nos projets pour l'exercice en cours. L'accompagnement des conférences est la plus régulière et la plus visible de nos activités, mais est loin d'être la seule, comme le montre le compte-rendu de l'assemblée générale adressé aux adhérents de notre association.

Cette même assemblée générale a reconduit les membres sortants du conseil d'administration (Jean-Michel Bonnin, Bernard Lamagnère, Francine Le Béhec et Jacques Legrain), confirmé la cooptation de Bernard Lavarenne, notre nouveau trésorier, et approuvé la candidature de Bernadette Michelet. Notre équipe de direction se trouve ainsi confirmée et renforcée. J'y vois un signe encourageant pour notre association ; un autre serait de voir augmenté le nombre de nos adhérents.

Jean-Marie Garrigou-Lagrange

**Exposition LA ROCHELLE**  
**15 avril-12 juillet 2024**

**« L'ordonnance instituant  
le droit de vote des femmes en 1944 »**

Cette exposition présente l'histoire d'un texte symbolique et fondateur, l'ordonnance du 21 avril 1944 par lequel les femmes deviennent « électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes » consacrant une lutte pour l'égalité des droits civiques menée par plusieurs générations de féministes suffragistes. Produite par les Archives nationales à Paris, cette exposition est complétée par des documents conservés aux Archives départementales de Charente-Maritime.

**Exposition JONZAC**  
**2 avril-6 septembre 2024**

**« Eau d'ici et au de là ... à la découverte  
de l'eau douce en Charente-Maritime »**

De la façade atlantique aux fleuves, rivières, marais et canaux, l'eau en Charente-Maritime est omniprésente formant un véritable maillage entre terre et mer : 3800 km de cours d'eau répartis autour de 5 grands bassins versants : la Sèvre Niortaise, la Charente et ses affluents, la Seudre, la Gironde et la Dordogne, auxquels il faut ajouter les marais doux ou salé. Le patrimoine hydraulique revêt plusieurs formes : de la simple fontaine aux systèmes hydrauliques complexes, château d'eau etc.

## Conférences du 2ème trimestre 2024 offertes par les Archives et les Amis des Archives



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 26 mars 2024

#### Rapport d'activité

Exécution de notre objet social : assister le services des Archives départementales dans l'accomplissement de sa mission.

- Aide permanente : prise en charge des frais liés aux conférences (transport, hébergement, restauration des conférenciers, verre de l'amitié ) à La Rochelle et Jonzac.
- Aide épisodiques, telles que l'attribution des prix de Folletier et Delafosse

Aide complémentaire : atelier paléographie une semaine sur deux, 3 Lettres trimestrielles aux adhérents, sortie en septembre 2022 à Faymoreau et à Vouvant, brunch offert au personnel des Archives, visites guidées d'exposition.

#### Rapport financier

M. Jean-Louis Précausta qui a exercé avec talents la fonction de trésorier pendant près de 20 ans présente une dernière fois les rapports financiers. Il sera remplacé par M. Bernard Lavarenne.

**Le compte de résultats** de l'exercice 2022-2023 au 31 août 2023 donne un bilan en léger déficit de -336, 71 €, avec un total de dépenses de 8.308, 18 € pour 7.971, 47 € de recettes.

**Le budget prévisionnel 2023-2024** s'établit à 12 .900 €

Décision est prise de revenir au calendrier calendaire des exercices financiers en année civile.

#### Perspectives pour 2023-2024

**Poursuite des activités régulières** : conférences, ateliers de paléographie, éditions des Lettres d'information, sortie en Vendée prévue le **26 septembre 2024**.

Activités épisodiques : achat et don d'une lettre de 1627 aux Archives départementales. S'il y a candidats, attribution des prix de Foletier et Delafosse. Préparation d'un recueil de documents commentés tirés des fonds des Archives départementales concernant quelques femmes de Charente-Maritime.

**Renouvellement des mandats au conseil d'administration** : Mme Francine La Behec, Ms Jean-Michel Bonnin, Bernard Laignère et Jacques Legrain, confirmation de la cooptation de M. Bernard Lavarenne, élection de Mme Bernadette Michelet.

**Les rapports d'activité, financier et l'élection des candidats au conseil d'administration** sont approuvés à l'unanimité.

## **A PROPOS des CONFERENCES du début d'année à La Rochelle**

**23 janvier 2024, LES DERNIERES « ECLUSES », par Jacques Boucard**

A partir du XIV<sup>ème</sup> siècle, le littoral rétais se couvre de grandes pêcheries collectives, en pierre, appelées localement « écluses ». De forme irrégulières, mais souvent proche d'un fer à cheval, elles atteignent plusieurs centaines de mètres.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, ce ne sont pas moins de 140 ouvrages emprisonnant plus de 400 hectares qui assurent entre le tiers et la moitié de la consommation insulaire. D'une longueur variant de cinq cent mètres à un kilomètre, les murs construits sans aucun liant, seulement en pierres « sèches », sont capables de résister aux tempêtes d'hiver. Leur construction particulièrement complexe nécessite un savoir-faire très pointu, transmis de génération en génération.

L'étude des dernières pêcheries encore en activité, des techniques de construction, de leur fonctionnement et de l'organisation sociale de la communauté de pêche est riche d'enseignement et nous apporte un témoignage exceptionnel sur les populations littorales et les derniers « paysans de la mer ».

**8 février 2024, FORT BOYARD, UN DEFI A L'OCEAN, par Philippe Lafon**

Personne n'aurait imaginé que le fort Boyard, le fort le plus célèbre de France, ait pu avoir une histoire aussi extraordinaire. L'épopée de sa construction débute avec Napoléon, se poursuit sous les Bourbon et Louis-Philippe avant de connaître la guerre de 1870, puis l'abandon total et enfin une renaissance extraordinaire. Un destin fabuleux allant de la défense côtière à l'aventure audiovisuelle. A travers cette dernière et grâce à elle, beaucoup ont néanmoins eu le sentiment de tout connaître de l'histoire de fort Boyard, mais c'est une erreur !

Philippe Lafon, l'auteur en 2022 du livre de référence sur ce *défi à l'océan* que représente le fort, vous invite à venir découvrir toutes les coulisses de sa construction et de sa résurrection depuis les années 1960.

**13 février 2024, GARDIENS DE PHARES, entre mythe et réalité, par Vincent Guigueno**

Les gardiens de phares étaient des fonctionnaires ainsi que des techniciens comme pour les balises. En 1825 une commission est créée ; sous l'Empire, on en dénombre 150 dont une douzaine en France ; le 17 août 1855, environ 200. Les gardiens sont des fonctionnaires choisis parmi des anciens militaires de terre et de mer (français blessés). La rémunération est assez faible. Dans les années trente on cherche des ouvriers et on parle de formation après la guerre ; les électro-techniciens sont appréciés.

La littérature, particulièrement la presse française, diffuse des portraits : Rachide, dans la Tour d'Amour en 1859 ; Anatole Le Bray, gardien du Feu en 1900 ; Jules Verne, le Phare du Bout du Monde. Le cinéma met en scène des gardiens tel Jean- Pierre Abraham.

**19 mars 2024, LES FEMMES, LA SAINTONGE ET LA MER SOUS LOUIS XIV par Marie Cloutour**

Dans les îles de Saintonge, les femmes sont un élément essentiel dans l'économie du littoral sous le règne de Louis XIV. D'après les enquêtes de Colbert, la Grande Ordonnance de 1681, le littoral constitue un laboratoire. Les sources - Claude Masse dans ses Mémoires, François le Masson du Parc pour les pêches, le Rôle Général des bâtiments de mer pour les propriétaires de navires - décrivent cette société saintongaise sous le Roi Soleil. On dénombrait 2000 marins classés soit pour la navigation de transbordement, soit pour la pêche.

Les femmes jouaient un rôle important dans le négoce ; méchantes, plus que laborieuses, voire brutales. La main d'œuvre féminine possédait des navires tels « le Don de dieu », « la Marie », « le Petit Pierre », deux d'entre elles étaient associées à leur fils, car veuves, pour assurer le chargement du sel. En outre, les femmes pratiquaient la pêche à pied dans les quelque 116 pêcheries en pierres sur l'île d'Oléron, dont 6 étaient propriétaires de l'écluse (Ex : la veuve Meschinet). Elles sont au cœur de la stratégie patrimoniale.

En conclusion, certaines naviguent sur les barques, d'autres pêchent à pied dans les écluses ou l'estran ; elles conservent et transmettent le patrimoine.

## 26 mars 2024, L'ÉMIGRATION FÉMININE au CANADA, 1617 – 1760 par Marcel Fournier

10 000 personnes immigrèrent au Canada dont 6540 femmes (cf l'aquarelle de Laurence Betchela de 1931) par mariages entre 1617 et 1759.

14 572 personnes de 1608 à 1852 dont 21% de femmes parties de ports civils ; des militaires partis de Rochefort, des immigrants des provinces de France ( principalement Poitou, Normandie, île-de-France).

Entre 1617 et 1755 des individuelles ( 8115) avec époux (979) et 385 enfants.

La première femme célibataire en 1663 est Marie Deré de Giraud ; la première femme capturée est arrivée en 1685 : Elisabeth Agure.

36 femmes arrivent avec leur époux entre 1750 et 1751 dont Joseph Le Roux dans un détachement de 150 hommes. Les régions de mariage étaient de préférence le Québec, Montréal, la Mauricie.

Les filles du Roi ont une moyenne de 7 enfants mais aussi jusqu'à 18 (Marie – Anne Andachou, Jeanne Baden) ; les enfants mouraient jeunes.

Occupations des femmes durant la période 1617-1757 : couturières : souvent pauvres ; sages-femmes (Montréal Catherine, Jérémy et Magdeleine Fapin) ; cabaretières : suite au décès de l'époux ; seigneuses : la sœur de Marguerite de Thasenet chez le seigneur de Chantilly ; femmes d'affaires : Eléonore de Grandmasson .

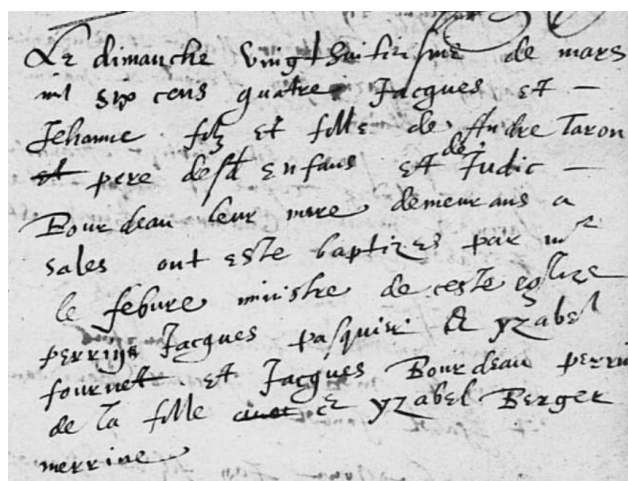
En conclusion, sauf pour les Filles du Roi (712 femmes), pas de fortes immigrations de femmes, un bon nombre viennent avec époux et enfants et participent au peuplement de la Nouvelle France.

Les Filles du Roi sont dotées par ce dernier à partir de 1638 pour équilibrer l'immigration.

Albert-Michel LUC

### L'ACTIVITE PALEOGRAPHIQUE

Le dimanche vingt huitiesme de mars  
mil six cens quatre Jacques et  
Jehanne filz et fille de Andre Taron  
père des enfans et de Judic  
Bourdeau leur mere demeurans a  
sales ont esté baptizes par Mr  
Le Febvre ministre de ceste eglise  
perrin Jacques Pasquier et Yzabel  
Fournet et Jacques Bourdeau perrin  
de la fille et Yzabel Berger  
merrine



Martine GOUST

## ASSOCIATION DES AMIS DES ARCHIVES DEP. DE CHARENTE-MARITIME Bulletin d'adhésion ou de renouvellement 2023 / 2024

Nom .....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville/Commune.....

**Merci de préciser votre adresse Mail**.....

Cocher une case :  individuel : 20€  couple : 30€  étudiant 10€

Chèque à l'ordre de l'Association des Amis des Archives 17 – La Rochelle

**A adresser au trésorier :**

chez Monsieur Lavarenne, 33, rue du Bastion de l'Evangile, 17000 La Rochelle

A .....Signature.....

Le .....